NOTICE D'INFORMATION

du Compartiment

«IMPACT ISR OBLIG EURO»

N° de code AMF: 990000100649

du **F**onds **C**ommun de **P**lacement d'**E**ntreprise « **IMPACT ISR** »

Nourricier	☒ oui	☐ non
Compartiment	☒ oui	☐ non

Le compartiment est régi par les dispositions de l'article L. 214-39 du Code monétaire et financier.

Orientation de gestion :

Le compartiment « **IMPACT ISR OBLIG EURO** », classé **"Obligations et autres titres de créances libellés en euros"**, est nourricier du FCP maître **"NATIXIS IMPACT AGGREGATE EURO"**, également classé dans la catégorie **" Obligations et autres titres de créances libellés en euros"**.
L'objectif de gestion, la stratégie d'investissement et le profil de risque du compartiment « IMPACT ISR OBLIG EURO » sont identiques à ceux du FCP maître.
La performance du compartiment nourricier pourra être inférieure à celle du FCP maître, en raison notamment des frais de gestion qui lui sont propres.

Objectif de gestion et stratégie d'investissement du FCP maître :

❑ ***OBJECTIF DE GESTION***

L'objectif de NATIXIS IMPACT AGGREGATE EURO est d'offrir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle générée par le Barclays Capital Euro Aggregate 500MM (anciennement dénommé Lehman Brothers Euro Aggregate, 500 MM).

❑ ***INDICATEUR DE REFERENCE***

L'indice Barclays Capital Euro Aggregate 500MM est composé de titres obligataires émis en euros dont les émissions ont un encours supérieur à 500 millions d'euros et dont la notation minimum est BBB- dans l'échelle de l'agence de notation Standard & Poor's et l'agence denotation Fitch et Baa3 dans l'échelle Moody's (Investment grade). Exclusivement à taux fixe, les émissions ont une durée de vie restant à courir supérieure à 1 an. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.
Cet indice est publié par Barclays Capital, Il est disponible sur le site Internet www.barcap.com

❑ ***STRATEGIE D'INVESTISSEMENT***

La gestion du FCP est réalisée dans le cadre d'un process d'investissement de type Multi-stratégies, faisant appel aux expertises développées au sein de Natixis Asset Management, sur les marchés obligataires et de changes.
Le processus est structuré en vue de réaliser une surperformance par rapport à l'indice de référence. Pour ce faire, l'approche retenue, essentiellement qualitative, alimentée par des analyses fondamentales et quantitatives, se caractérise comme suit :

- Définition d'une allocation stratégique à 3 mois entre les actifs monétaires et obligataires

- Mise en place d'une allocation tactique à horizon 1 mois au sein d'un grand nombre de classes d'actif de taux et de changes :
Les classes d'actifs « core » qui composent l'indice (emprunts d'Etat, obligations des agences et sécurisées, obligations du secteur privé),

Les actifs de diversification, actifs non représentés dans l'indice (actifs monétaires, titres indexés inflation, obligations à taux variable, dettes émergentes, emprunts d'état de l'OCDE non euro, devises, dettes à haut rendement, obligations convertibles en actions…).

Ces stratégies de diversification ont pour objet d'améliorer le couple rendement-risque du portefeuille, grâce à une répartition des risques sur des stratégies décorrélées.

Cette allocation repose sur une analyse pragmatique des facteurs clés de l'évolution des taux d'intérêt des emprunts d'Etat, des marges des swaps par rapport aux emprunts d'Etat et des marges de crédit par rapport aux swaps (variables économiques, données de flux, facteurs techniques…). Cela permet d'identifier et de hiérarchiser le(s) facteur(s) qui sera (ont) le(s) plus moteur(s) dans l'évolution future de la performance du FCP.

- Sélection de stratégies implémentées à l'intérieur de ces classes d'actifs, sur la base des vues des spécialistes chez Natixis AM sur les taux d'intérêt, les secteurs crédit ou les changes, mises en place suivant le degré de conviction du gérant, dans le respect des contraintes du fonds.
La sélection des stratégies mises en place à l'intérieur de chaque classe constitue le deuxième axe de valeur ajoutée, pouvant se matérialiser sous plusieurs formes :

- *Stratégies au sein des classes d'actifs « Core »*
  - ✓ *Allocation sectorielle au sein des classes d'actifs*
- *Stratégies au sein des classes d'actifs de diversification :*
  - ✓ *Stratégies sur les Obligations indexées sur l'inflation*
  - ✓ *Sélection de titres souverains au sein de l'OCDE*
  - ✓ *Sélection de titres souverains des pays émergents*
  - ✓ *Exposition devises*
  - ✓ *Exposition aux titres haut rendement*
  - ✓ *Exposition en obligations convertibles*

- Calibrage du positionnement global du portefeuille, qui se décline en deux composantes :
une gestion active de la sensibilité globale du portefeuille (dans une fourchette autorisée de 0 à 10)
une gestion active de la courbe des taux (positionnement sur la courbe)

- Construction du portefeuille : une sélection de titres grâce à une double analyse à la fois financière et extra financière.

Plus spécifiquement, l'approche ISR retenue par Natixis Asset Management bénéficie d'un double angle d'analyse :

- *la responsabilité sociétale, dont les objectifs sont d'identifier les émetteurs les plus respectueux du bien collectif et soucieux d'un développement économique, sociétal et environnement équilibré ; ainsi qu'attribuer une note ISR aux états et aux entreprises.*
- *La matérialité financière, qui consiste à :*
  - enrichir l'analyse financière par l'identification des facteurs extra-financiers majeurs, susceptibles de se matérialiser à court/moyen terme, avec un focus sur les thèmes environnementaux et gouvernance
  - rechercher les grands risques ISR (CO2, pollution automobile,…), sur les nouvelles filières du développement durable (énergies renouvelables, biocarburants, …).

Les sources d'information sont multiples et complémentaires : agences de notations spécialisées, contact direct avec les entreprises, recherche ISR des brokers, experts sur les questions environnementales et sociales, ONG, organismes internationaux, …

Natixis Asset Management applique son process général d'analyse extra-financière (Matérialité/Système d'opinions et de scores sur les trois piliers E, S et G/Opinion ISR Globale/Trend ISR), en ayant recours pour les Souverains et Assimilés à une agence externe spécialisée.

Le fonds peut investir en titres de créance négociables libellés en devises des pays de l'OCDE dans la limite de 30% de son actif.

A noter que le processus de gestion est calibré de façon à limiter le risque de déviation de la performance du FCP par rapport à celle de l'indice de référence.

Pour plus d'informations relatives à l'objectif de gestion ou aux actifs utilisés dans le cadre de la gestion de l'OPCVM il convient de se reporter au prospectus du FCP maître Natixis Impact Aggregate Euro.

Profil de risque :

Le compartiment du FCPE a le même profil de risque que l'OPCVM maître **" NATIXIS IMPACT AGGREGATE EURO "**, tel que repris ci-après :

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gérant dans le cadre de la stratégie d'investissement décrite au paragraphe précédent. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers sur lesquels le FCP sera investi.
La valeur liquidative est susceptible de connaître une volatilité relativement élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

***Risque de crédit** : Il s'agit du risque de défaillance de l'émetteur et du risque de dépréciation pouvant affecter les titres en portefeuille résultant de l'évolution des marges émetteurs ou « spreads » de crédit de toutes les catégories de titres de créances en portefeuille. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. En raison de sa stratégie d'investissement, le FCP est soumis à un risque de crédit élevé, dans la mesure où le portefeuille peut inclure jusqu'à 20% maximum en titres de créance d'émetteurs dont la notation est inférieure ou égale à BBB- (Source S&P, Fitch) / Baa3 (Source Moody's). Les titres dont la notation est inférieure à BBB- (Source S&P, Fitch) / Baa3 (Source Moody's) appartiennent à la catégorie spéculative grade et présentent un risque de retard voire de non remboursement des coupons et/ou du principal. De plus, dans des conditions de marché dégradés leur valorisation peut subir des fluctuations importantes et impacter négativement la valeur liquidative. Ce risque peut être accentué par le manque de liquidité du marché des obligations à haut rendement.*

***Risque de taux** : Il s'agit du risque de dépréciation des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts.*
En raison de sa stratégie d'investissement, le FCP est soumis à un risque de taux important, la sensibilité pouvant aller jusqu'à 10.

***Risque pris par rapport à l'indicateur de référence** : Il s'agit du risque de déviation de la performance du FCP par rapport à celle de son indicateur de référence. Conformément à ce qui est décrit dans la rubrique « Stratégies utilisées », des risques pourront être pris par rapport à l'indicateur de référence dans le but d'atteindre l'objectif de gestion, ce qui pourra induire une performance du FCP en deçà de celle de son indicateur de référence.*

***Risque de contrepartie :** le FCP utilise des instruments financiers à terme, de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.*

Risque lié aux véhicules de titrisation:
Pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances…). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
Les investissements envisagés dans le cadre du recours aux instruments dérivés sur le crédit, dans une situation de marché présentant une faible liquidité, pourraient entrainer en cas de nécessité de vente des actifs, des moins values significatives.

Autres Risques :
Risque lié à l'inflation, aux pays émergents au change, aux actions.
Pour plus d'informations il convient de se reporter au prospectus du FCP maître Natixis Impact Aggregate Euro.

Durée de placement recommandée :

La durée de placement recommandée est de 2 ans. Celle-ci ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs des porteurs de parts.

Composition de l'OPCVM :

L'actif du compartiment **« IMPACT ISR OBLIG EURO »** est investi en totalité et en permanence en parts I (C) du FCP **" NATIXIS IMPACT AGGREGATE EURO "** et à titre accessoire en liquidités.

Intervention sur les marchés à terme et optionnels dans un but de protection du portefeuille : non.

✔ MODALITES DE SOUSCRIPTION ET DE RACHAT :

- **Commission de souscription à l'entrée :** au plus égale à 1% du montant du versement - à la charge de l'Entreprise ou du porteur de de parts selon chaque accord de participation et/ou plan d'épargne salariale.

✔ FRAIS :

- Les frais de fonctionnement et de gestion : 0,10% (TTC) maximum l'an de l'actif net du compartiment. - à la charge du compartiment
  Ils correspondent à la commission de gestion administrative et comptable et comprennent les honoraires du contrôleur légal des comptes.

- Commission de sur-performance : - néant

- Les frais de transaction :

  - **Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres** effectués au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du compartiment.
  - **Commissions de mouvement perçues par la société de gestion :** - néant

- Les frais indirects :

Commission de souscription indirecte: - néant.
Commission de rachat indirecte: - néant.
Commissions de gestion indirectes: 0, 60% (TTC) maximum l'an de l'actif net de l'OPCVM sous-jacent - à la charge du compartiment.

✔ Valeur de la part à la constitution du fonds : 15 euros

Ce FCPE a été agréé par l'AMF : 23 décembre 2008 Mis à jour le 27 avril 2012

La présente notice d'information à laquelle est jointe la notice d'information du FCP maître " NATIXIS IMPACT AGGREGATE EURO " doit être remise aux porteurs préalablement à toute souscription.
Les documents périodiques relatifs au FCP maître sont disponibles auprès de Natixis Asset Management :
21 quai d'Austerlitz – 75634 Paris Cedex 13.